

***ÉTUDE SUR LA MIXITÉ  
FILLES-GARÇONS DANS LES  
ACTIONS POLITIQUE DE LA  
VILLE EN DIRECTION DES  
JEUNES***

**Département de  
Seine-Saint-Denis**



# PRÉFACE

## **Où sont les jeunes filles dans les actions jeunesse de Seine-Saint-Denis?**

C'est la question à laquelle nous avons voulu répondre par cette étude sur la mixité dans les actions jeunesse.

Dans un département où la jeunesse tient une place importante (27,5% de la population) les jeunes vivent-ils leurs activités de loisirs et leurs activités sportives de manière collective et dans la mixité ?

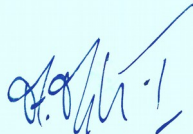
Les loisirs sont des moments indispensables dans la vie des enfants et des jeunes. Ils contribuent à leur épanouissement physique et intellectuel, participent à leur construction identitaire et offrent de réelles opportunités en termes de développement de liens sociaux. Le droit aux loisirs est un véritable droit reconnu aux enfants, inscrit dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) : « *Les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique* » (Article 31, CIDE, ONU, 1989).

Ce droit, s'exerce-t-il autant pour les filles que pour les garçons ? Nous donnons-nous les mêmes moyens pour rendre accessible les activités socio-éducatives aux filles et aux garçons ? Je souhaite que les préconisations de cette étude nous aident à avancer collectivement. La mixité prépare les adultes de demain à vivre ensemble, elle permet aux filles et aux garçons d'accéder aux mêmes savoirs, aux mêmes activités et services et d'avoir les mêmes perspectives d'émancipation.

Éduquer ensemble des filles et des garçons dans le respect de chacun permettra l'apprentissage de la vie en société et le respect de l'autre. C'est un enjeu fort pour notre territoire.

Le Directeur départemental de la  
Cohésion sociale,

Alexandre MARTINET



# SOMMAIRE

❖ <b>Introduction</b>	<b>5</b>
♦ Que dire de la mixité en France aujourd’hui ?	<b>5</b>
♦ La mixité filles-garçons dans les actions politique de la ville en direction des jeunes de Seine-Saint-Denis.	<b>6</b>
❖ <b>Les résultats de l’enquête</b>	<b>10</b>
♦ Synthèse des résultats	<b>10</b>
♦ Résultats détaillés	<b>12</b>
♦ <i>Actions par thématiques</i>	<i>12</i>
♦ <i>Participation des filles et des garçons aux actions</i>	<i>13</i>
♦ <i>Freins à la participation aux actions</i>	<i>22</i>
❖ <b>Conclusion</b>	<b>30</b>
❖ <b>Préconisations</b>	<b>31</b>

# INTRODUCTION

## **Que dire de la mixité en France aujourd'hui ?**

Le code de l'éducation rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire. Elle a pour finalité la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel.

Or, très jeunes, les filles et les garçons évoluent dans des espaces souvent distincts. Ils s'approprient différemment la cour d'école : les garçons occupent des espaces délimités dans lesquelles les filles ne s'aventurent pas, préférant se déplacer en périphérie. Ces espaces sont pour la plupart les terrains de football ou de basket-ball largement investis par les garçons<sup>1</sup>. Les activités pratiquées sont donc également différenciées, chaque sexe évolue dans sa propre sphère et la mixité n'est que relative. Ce n'est qu'au dessus de 30 % de représentation d'une catégorie de personne que celle-ci se sent représentée et donc légitime .

Au lycée, alors que les choix d'orientation commencent à se concrétiser, la filière L concentre déjà 80 % de filles, les garçons préférant s'orienter vers une filière plus scientifique (ES, S ou bien technologique)<sup>2</sup>. Pourtant les filles réussissent mieux que les garçons en sciences. Le taux de réussite des filles au bac S atteint 93,2 %, contre 90,3 % pour les garçons<sup>3</sup>. La littérature est boudée par les jeunes garçons, créant de fait des classes où la mixité est particulièrement faible. À l'université le marquage se poursuit puisque les filles ne représentent que 29 % des membres des filières Staps, 7,7 % des étudiants en informatique, pour 74 % en cursus de langue. Les choix d'orientation séparent les filles et les garçons pour les faire évoluer dans des sphères différentes.

Une fois dans la vie professionnelle, le manque de mixité persiste puisque l'emploi des femmes est concentré sur 12 familles de métiers sur les 87 identifiées par l'INSEE.

Dans le sport, les femmes se concentrent dans certaines activités et les hommes dans d'autres. Ainsi elles sont 82,9 % de licenciées en équitation (le taux s'inverse néanmoins dans le haut niveau), 87,6 % pour les sports de glace, 91,9 % pour le twirling, alors qu'elles ne représentent que 6,8 % des licenciés au rugby, 6,7 % au Football ou 5,2 % au motocyclisme. Le sport est l'un des secteurs les moins mixtes de la société.

1 Brouze, E. (2017). Égalité filles/garçons : et si on effaçait les terrains de foot des cours de récré ? *Le Nouvel Obs – Rue89*.

2 Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes. (2017). *Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : chiffres clés*.

3 Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. (2017). *Repères et références statistiques : Enseignements, formation, recherche*.

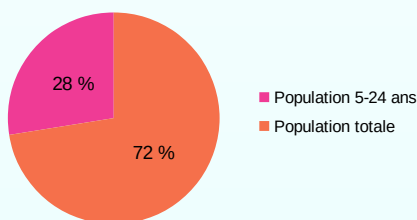
## La mixité filles-garçons dans les actions politique de la ville en direction des jeunes de Seine-Saint-Denis

La mixité reste un enjeu majeur des politiques publiques. Que peut-on dire de la mixité filles-garçons dans les actions jeunesse de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis ?

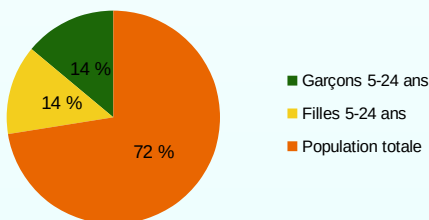
### Le département de la Seine-Saint-Denis

La Seine-Saint-Denis compte en 2018 un peu plus d'1,6 millions d'habitants, dont 811 967 hommes (49,3%) et 834 138 femmes<sup>4</sup> (50,7%). Parmi ces 1,6 millions de personnes se trouvent 452 868 jeunes ayant entre 5 et 24 ans, dont 229 674 garçons (50,7%) et 223 194 filles (49,3%). Ils représentent 27,5% de la population totale de Seine-Saint-Denis, ce qui en fait le département le plus jeune de France métropolitaine. Il s'agit donc d'un public conséquent en matière d'actions jeunesse.

Part des jeunes de 5 à 24 ans dans la population totale de Seine-Saint-Denis en 2018



Part des filles et des garçons de 5 à 24 ans parmi la population totale de Seine-Saint-Denis



Ce département est également marqué par la précarité : 32 communes sur 40 sont concernées par des dispositifs de la politique de la ville, déployés sur une partie de leur territoire.

### Qu'est-ce que la politique de la ville ?

Selon l'INSEE, il s'agit d'une « politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle se déploie sur des territoires infra-urbains appelés « quartiers prioritaires de la politique de la ville », caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés ».

4 Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. (2018). *Estimation de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : séries par région, département, sexe et âge de 1975 à 2018.*

*La question de la mixité se pose notamment dans les actions en direction de la jeunesse. D'où l'objet de cette étude. Les actions financées dans le cadre de la politique de la ville profitent-elles à la fois aux filles et aux garçons âgés de 6 à 25 ans sur les quartiers concernés par la politique de la ville au sein de ce département ?*

### **Le public de l'étude**

Ce public est essentiellement situé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, quartiers localisés dans 32 des 40 communes en Seine-Saint-Denis. Il est composé de 134 216 jeunes entre 11 et 17 ans (2014). Le nombre d'habitants des quartiers prioritaires s'élève quant à lui à 606 905, soit 37 % de la population totale du département (1 646 105 habitants).

### **Les actions et structures**

L'objet de l'étude est d'analyser les actions financées dans le cadre de la politique de la ville, et ayant vocation à proposer des activités aux jeunes de 6 à 25 ans.

### **Méthodologie de l'étude**

Les actions enregistrées sous la thématique « jeunesse »<sup>5</sup> et financées dans le cadre de la politique de la ville sont au nombre de 352 (sur un total de 2108 dossiers) pour l'année 2016. Le nombre d'actions VVV, dispositif faisant l'objet d'une étude particulière, s'élève quant à lui à 311 (ces 311 actions représentent 88 % de l'ensemble des actions labellisées « jeunesse » de la politique de la ville).

Toutefois, les actions en direction des jeunes sont bien plus nombreuses, car comprises dans des thématiques diverses qui rendent leur comptabilisation plus complexe. Ces thématiques touchent à l'« éducation », la « culture et expression artistique », l'« emploi », ou encore au volet « lien social, citoyenneté et participation des habitants » dans lequel sont enregistrées les actions dites « jeunesse ». Ces thématiques recensent des actions touchant des personnes de tous âges. Les jeunes ne sont pas identifiés dans l'enregistrement de ces actions. Les outils dont nous disposons aujourd'hui ne permettent pas de comptabiliser les actions en fonction de l'âge des participants.

5 Le terme « jeunesse » renvoie ici aux actions labellisées « jeunesse » par la politique de la ville. Ces actions ne comprennent qu'une partie du dispositif d'actions à disposition des jeunes de 6 à 25 ans.

Les actions en direction des jeunes restent majoritaires dans deux grandes thématiques : « éducation » et « lien social, citoyenneté et participation des habitants ». La première catégorie comprend notamment tout ce qui touche à l'accompagnement scolaire, les Programmes de Réussite Éducative et la lutte contre le décrochage. La deuxième comprend les actions dites « jeunesse » ainsi que toutes les actions touchant au sport et aux loisirs, et à la vie associative des quartiers.

La première partie de l'étude a consisté dans l'étude des bilans disponibles auprès du pôle politique de la ville de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ces bilans ne comportaient pas de statistiques sexuées, ou s'ils en comportaient, ne proposaient que des chiffres prévisionnels (pour les VVV).

### **Comment ont été collectées les informations présentées dans l'étude ?**

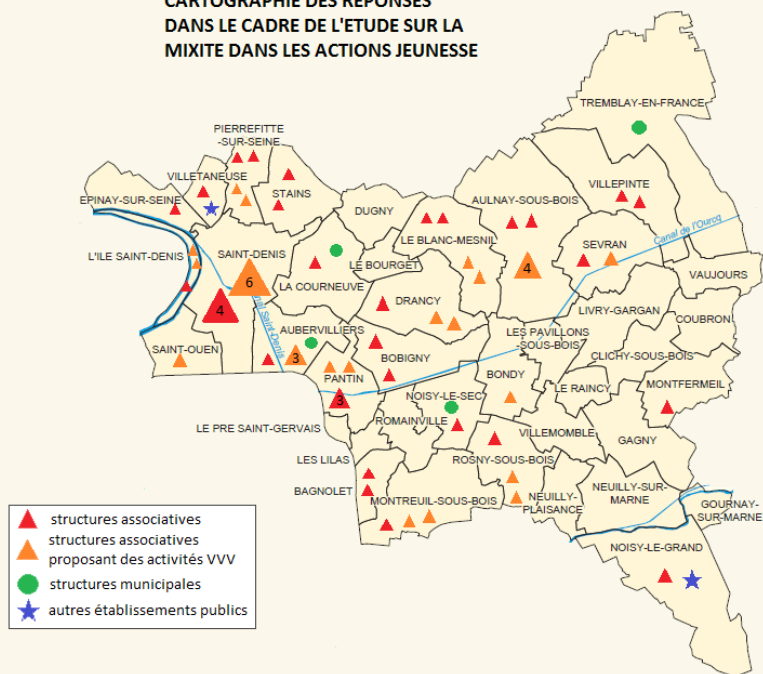
- Un questionnaire a été adressé aux structures municipales et associatives interrogeant la participation des filles et des garçons de 6 à 25 ans aux actions mises en place dans le cadre de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis.
- Les champs de l'étude portaient sur plusieurs thèmes :
  - × La récolte de données sexuées sur l'adhésion aux structures et la participation aux actions.
  - × Les freins rencontrés à la pratique.
  - × Le recrutement des jeunes.
  - × La composition des équipes encadrantes.
  - × La communication utilisée par la structure.

Le but était de comprendre comment les structures impulsaient leur dynamique de mixité.

- Un autre questionnaire portait sur un dispositif spécifiquement dédié aux jeunes, qui vise un objectif de parité : le programme Ville Vie Vacances. Les thèmes abordés étaient similaires.

Au total, 221 structures ont été contactées dans le cadre de ces questionnaires, dont 94 proposant des actions VVV. 66 structures ont répondu au questionnaire, dont 32 proposant des actions VVV et 34 autres des actions en direction des jeunes. Le taux de réponse au questionnaire s'élève donc à 30 %, taux relativement faible au regard du nombre de relances (4 à 5 fois par questionnaire). Ce manque de réponse est significatif d'un manque de données sur le sujet.

## CARTOGRAPHIE DES REPONSES DANS LE CADRE DE L'ETUDE SUR LA MIXITE DANS LES ACTIONS JEUNESSE



La majorité des réponses obtenues proviennent de structures associatives. Elles ont été les plus mobilisées au cours de l'enquête par questionnaire. Quelques villes ont également répondu, ainsi que des établissements publics comme la Mission Locale Sud 93 ou le Collège Jean Vilar de Villetaneuse. En termes de répartition géographique, la commune de Saint-Denis a été particulièrement impliquée dans l'enquête.

Les questionnaires ont été complétés par 7 entretiens plus approfondis auprès d'acteurs du monde associatif et municipal : l'Organisation en Mouvement des Jeunesses d'Aubervilliers (OMJA), la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité (DTSP) de Seine-Saint-Denis, le Club Multi-Sports de Pantin, l'association Images Buissonnières, la Compagnie de théâtre Tamèrantong, le Judo Club d'Orgemont, le club de judo l'Etoile Sportive du Blanc Mesnil judo.

L'ensemble de ces informations a permis d'élaborer le présent guide de recommandations, fil rouge de l'amélioration de la mixité dans les actions en direction des jeunes.



# LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES ACTIONS JEUNESSE

## ★ *Synthèse des résultats*

Notre département recense l'une des populations les plus jeunes de France, et le nombre d'actions en direction de la jeunesse est considérable. Que révèle l'enquête par questionnaire sur ces actions ?

### *Les principales réponses obtenues au questionnaire :*

- La thématique qui revient le plus dans les actions politique de la ville en 2016 est « lien social, citoyenneté et participation des habitants », suivi de près par « éducation ».
- La proportion de garçons ayant adhéré à une structure est plus importante que la proportion de filles. **41 %** de filles ont adhéré à une ou plusieurs structures proposant des activités pour les jeunes, pour **59 %** de garçons.
- 1 structure sur 2 ne comptabilise pas le nombre de filles et de garçons ayant participé à ses actions. **47 %** des structures affirment ne pas disposer de statistiques sexuées pour leurs actions. **6 %** disposent de statistiques partielles.
- **57 %** des structures recrutent elles-mêmes les jeunes participant à leurs actions. **9 %** l'organisent conjointement avec un partenaire.
- Les acteurs socio-éducatifs de terrain sont les premiers interlocuteurs auprès des jeunes parmi l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la communication sur les actions (**30 %** des structures communiquent par leur biais).
- Parmi les freins potentiels à la participation des filles ou des garçons à une action, les contraintes familiales arrivent en tête (**17 %**), suivies du type d'activité proposé (**16 %**).
- Parmi les contraintes familiales, la garde des frères et sœurs et l'absence d'autorisation parentale arrivent en tête (**25 % chacune**).
- Parmi les encadrants, on compte **58 %** de femmes et **42 %** d'hommes.



## Le dispositif Ville-Vie-Vacances :

*Le programme Ville Vie Vacances, créé en 1981 sous l'appellation « opérations anti été chaud », est un programme mis en place au niveau national dont l'objectif est de permettre à des jeunes de 11 à 18 ans, majoritairement issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, de profiter d'activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs sur le temps des vacances scolaires. Un objectif de mixité est clairement établi : les actions doivent compter 50 % de filles pour l'année 2018.*

La Seine-Saint-Denis compte 311 actions labellisées VVV pour l'année 2016. La question reste à savoir si les filles participent autant à ces actions que les garçons.

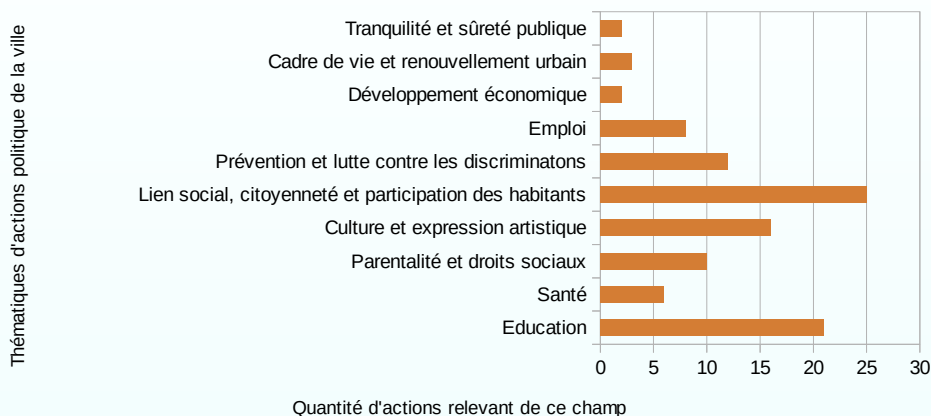
### **Les principales réponses obtenues au questionnaire sur les actions VVV :**

- **39 %** de filles participent aux actions VVV pour **61 %** de garçons.
- **25 %** des activités proposées sont des activités sportives, et **25 %** sont des activités culturelles. Ce sont les deux plus grands champs d'activité du VVV.
- Les participants de **11 à 14 ans sont les plus mobilisés** au sein de ces dispositifs, que ce soit pour les filles ou les garçons.
- Les équipes sont mixtes, mais pour une large part non formées à l'égalité entre les filles et les garçons dans les activités de loisir.
- Seulement **31 %** des structures organisent un démarchage spécifique auprès des jeunes filles.

# ★ Résultats détaillés

## Actions par thématique

Proportion d'actions politique de la ville par thématique en 2016



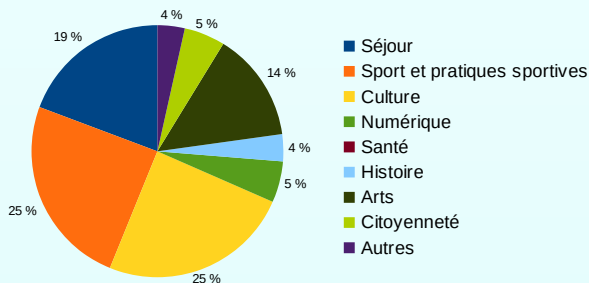
Les réponses au questionnaire concernent majoritairement la thématique « *lien social, citoyenneté et participation des habitants* », suivie de près par « *éducation* ». La catégorie « *lien social, citoyenneté et participation des habitants* » concerne notamment toutes les activités sportives et de loisir. « *Éducation* » touche à l'accompagnement scolaire, la lutte contre le décrochage et les programmes de réussite éducative.

Par rapport à l'ensemble des actions en direction des jeunes, les deux thématiques emblématiques se retrouvent.



### Et le dispositif VVV ?

Actions VVV par thématique en 2016



Les thématiques les plus courantes parmi les actions VVV sont le sport et les pratiques sportives et les activités culturelles.

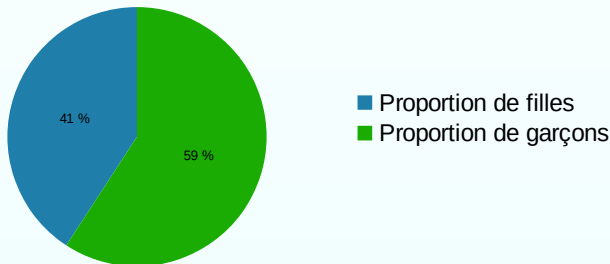
Contrairement aux autres actions jeunesse, on ne retrouve pas l'éducation en deuxième champ d'action. Si les VVV ont vocation à être éducatifs, ils permettent surtout aux jeunes de profiter d'activités de loisirs sur le temps des vacances scolaires.

## Participation des filles et des garçons aux actions

### L'adhésion aux structures

Une grande majorité de structures demande une adhésion. La proportion de filles ayant adhéré à une structure proposant des activités aux jeunes est moins importante que celle des garçons (41 % de filles pour 59 % de garçons). La mixité est donc présente, mais **les garçons restent plus mobilisés en tant qu'adhérents que les jeunes filles.**

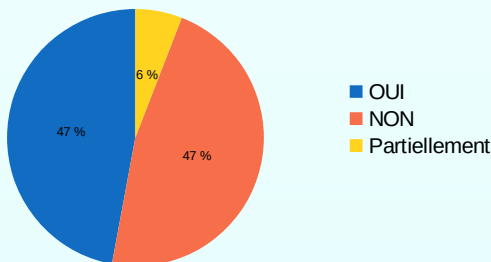
Part des filles et des garçons parmi les adhérents aux structures interrogées en 2016



### La participation aux activités : le manque de statistiques sexuées

**Une structure sur deux ne dispose pas de statistiques sexuées sur la participation des jeunes à ses actions.**

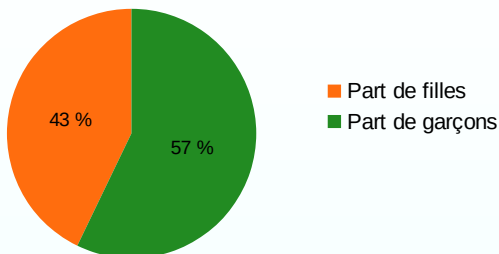
Disposez-vous de statistiques sexuées sur la participation des jeunes à vos actions ?



La participation différenciée des filles et des garçons aux activités de loisirs n'est donc pas objectivée par des statistiques. Pourtant, de telles statistiques seraient révélatrices des éventuels décalages de participation entre filles et garçons. Elles contribueraient à mobiliser les structures sur la création d'une plus grande mixité au sein de leurs actions.

## Proportion de filles et de garçons ayant participé à une action jeunesse en 2016

Selon les statistiques disponibles, la mixité dans les actions existe. La participation des filles est cependant moins importante que celle des garçons<sup>6</sup>.



Cette tendance de moindre participation des filles est confirmée par les travaux d'Edith Maruéjols<sup>7</sup>, sociologue du genre qui s'est intéressée à la mixité dans les activités de loisirs dans la région de Bordeaux Métropole<sup>7</sup>. Les chiffres obtenus au cours de ses recherches confirment une présence moins importante des filles dans les activités de loisirs : elles ne représentent que 30 % des effectifs des pratiques sportives, et presque 50 % des effectifs d'activités culturelles. La participation totale des filles aux activités de loisirs avoisine donc les 40 %, effectif que l'on retrouve dans notre département.

### PRÉCONISATION N°1

**Les structures doivent tenir des statistiques sexuées sur la participation des jeunes à leurs actions, statistiques à intégrer dans leurs bilans. De telles statistiques sont une étape primordiale dans l'élaboration d'une véritable politique de mixité. Elles permettent d'établir un diagnostic de la participation aux actions en fonction du sexe, et donc fournissent un éclairage sur l'orientation à prendre pour impulser davantage d'égalité entre les filles et les garçons.**

<sup>6</sup> Ces statistiques ne sont pas exhaustives puisqu'une majorité de structures ne tient pas de statistiques sexuées pour la participation à ses actions.

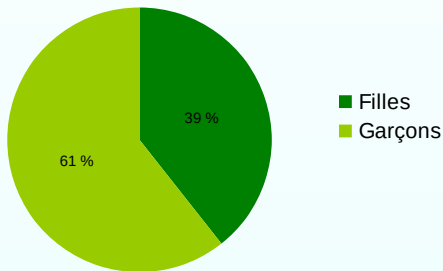
<sup>7</sup> Maruéjols, E. (2011). La mixité (filles garçons) à l'épreuve des du loisir des jeunes dans trois communes. *Agora débats/jeunesses*. pp.160.



## Et le dispositif VVV ?

Le taux de participation des filles aux actions VVV est moins élevé que celui des garçons. En effet, **elles ne sont que 39 % à profiter des activités VVV mises en place, pour 61 % de garçons. La mixité est certes présente mais la représentation paritaire voulue par le programme n'est encore que partiellement effective.** Les actions sportives notamment sont parmi les moins mixtes sur l'ensemble des actions mises en place. Or, ces actions représentent avec les actions culturelles les actions les plus importantes sur le département.

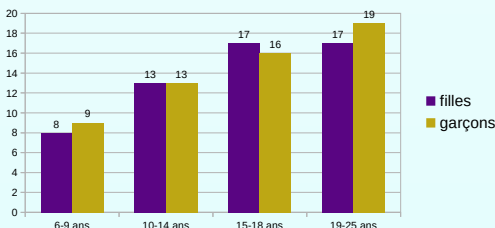
Proportion de filles et de garçons parmi les participants aux actions VVV en 2016



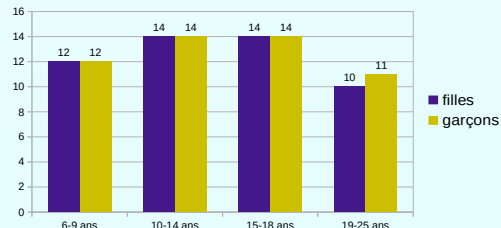
### Les tranches d'âge des participants

Concernant la tranche d'âge des participants aux actions, la plupart des adhérents aux structures sont âgés de 15 ans ou plus. En revanche, les jeunes participant effectivement aux actions sont moins nombreux à partir de 19 ans. Le public qui adhère aux structures n'est donc pas le même que celui qui participe aux actions proposées. Les jeunes filles sont moins nombreuses à adhérer et à participer à partir de 18 ans que les garçons.

Tranche d'âge des participants aux actions par sexe



Tranche d'âge des participants aux actions par sexe



Ce tableau ne prend en compte que les 47 % de structures disposant de statistiques sexuées

Les jeunes semblent se détourner des actions jeunesse à partir d'un certain âge. Pourquoi ? L'une des réponses les plus probables est que ces jeunes ont moins de temps à consacrer aux activités de loisir. Ils entrent dans la vie adulte et les responsabilités qui leur sont peu à peu confiées prennent du temps. Les 19-25 ans ont davantage de contraintes dans leur vie quotidienne, dont des études, un métier ou une vie de famille (en Seine-Saint-Denis 13,8 % des 15-29 ans vivent avec au moins un enfant. Parmi ces jeunes parents, 17 % sont des foyers monoparentaux)<sup>8</sup>.

Autre piste d'explication de ce décalage de participation : le fait que les offres d'activités ne concernent pas majoritairement le public 19-25. Peut-être est-ce là un élément à prendre en considération lors des réflexions sur les actions futures : les jeunes de 19-25 ans entrent-ils dans l'équation ? Ou l'offre doit-elle être réadaptée à un public qui rencontre davantage de contraintes personnelles et familiales que les plus jeunes ?

## PRÉCONISATION N°2

**S'assurer que les activités proposées sont adaptées au public 19-25 ans, en prenant en compte leurs contraintes spécifiques. Une idée déjà étudiée par certaines structures serait de proposer des activités sur des créneaux horaires conciliables avec les vies professionnelle et familiale.**

**La réflexion est d'autant plus importante qu'il s'agit d'un public à conquérir : en Seine-Saint-Denis, la part des jeunes non insérés<sup>9</sup> (jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, ni élèves, ni stagiaires) est de 28 %, soit +9 points par rapport à la moyenne francilienne<sup>10</sup>. Les jeunes 18-25 sont donc un public à intégrer dans les actions locales, notamment en matière d'insertion et d'éducation.**

<sup>8</sup> Observatoire départemental des données sociales de Seine-Saint-Denis. (2014). *Les jeunes de 15 à 29 ans vivant en Seine-Saint-Denis*.

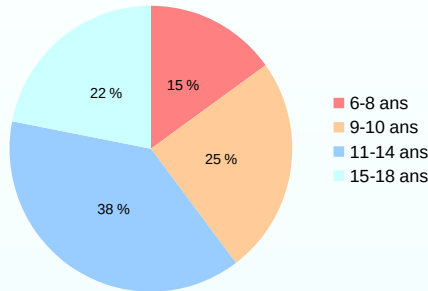
<sup>9</sup> Comparaison des jeunes non insérés par rapport à l'ensemble de la population 18-25 ans sur le département.

<sup>10</sup> Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France. (2016). *Chiffres clés 2016 Ile-de-France*.

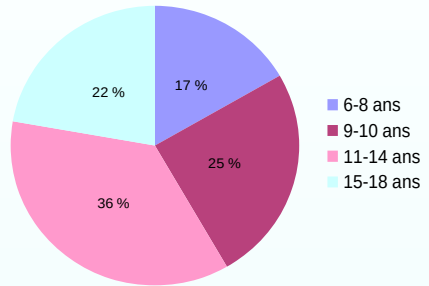


## Et le dispositif VVV ?

Tranche d'âge des participantes (filles)



Tranche d'âge des participants (garçons)



Les jeunes de 11 à 14 ans sont les plus impliqués dans les actions VVV, suivis par les 9-10 ans. Les adolescents de 15 à 18 ans sont présents également mais en proportion plus faible. Pourtant ils font partie du public supposément ciblé par les actions VVV. Filles comme garçons décrochent des activités de loisirs à partir de 15 ans. Les actions proposées leur sont-elles destinées ? Quelle raison explique la moindre participation des 15-18 ans ?

### Parole d'experte :

La sociologue Edith Maruéjols explique que le décrochage des jeunes s'opère au moment où l'on passe d'une vision de l'activité comme un mode de garde des enfants, à une pratique choisie par les jeunes eux-mêmes. Ce moment coïncide souvent avec l'entrée au collège (donc à partir de 12 ans). Les jeunes se retirent des activités de loisirs à partir du moment où ils sont libres de les choisir. Le problème est que ce décrochage est plus important chez les filles que chez les garçons. Ainsi, lorsque les filles décrochent, les espaces de loisirs tendent à devenir uniquement masculins. « *Le décrochage des filles transforme le plus souvent les maisons de quartier, centres d'animation et maisons de jeunes en lieu spécifique d'accueil des jeunes hommes, ce qui n'est pas sans poser des problèmes. En effet, au regard des parents, la structure jeune devient alors un lieu qu'une fille ne doit pas fréquenter* »<sup>11</sup>. L'espace libéré par les filles est réinvesti par les garçons, et les structures réadaptent leur offre d'activités à ce nouveau public majoritaire, au détriment des filles qui se détournent davantage encore de cet espace.

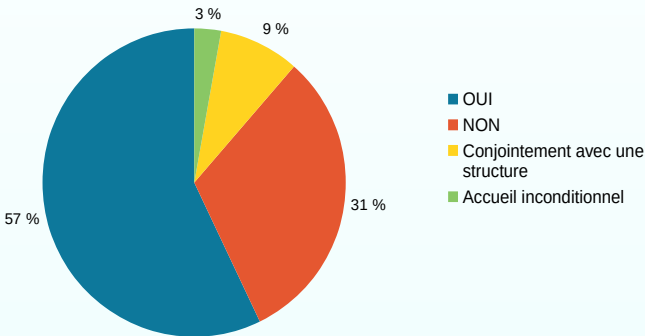
11 Maruéjols, E. (2014). *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe*. Univeristé Michel de Montaigne – Bordeaux III. p. 252



## Recrutement des jeunes : la mixité est-elle un critère ?

Si la mixité peut s'établir de façon naturelle, elle n'est pas toujours réalisée dans les faits. Dans certaines situations, l'intervention de la structure peut être nécessaire pour la faciliter. Comment les structures organisent-elles la mixité au sein de leurs actions ?

Organisez-vous vous-mêmes le recrutement des jeunes ?



**52 %** des structures qui organisent elles-mêmes le recrutement des jeunes affirment retenir la mixité comme critère de sélection.

**80 %** des structures qui n'organisent pas elles-mêmes le recrutement des jeunes affirment ne pas imposer au tiers recruteur un objectif de mixité.

**57 %** des structures interrogées organisent elles-mêmes le recrutement des participants à leurs actions, **9 %** le font conjointement avec un établissement partenaire. Tous ces organismes disposent donc d'un levier pour faciliter la mixité, puisqu'ils peuvent orienter le recrutement vers les publics cibles.

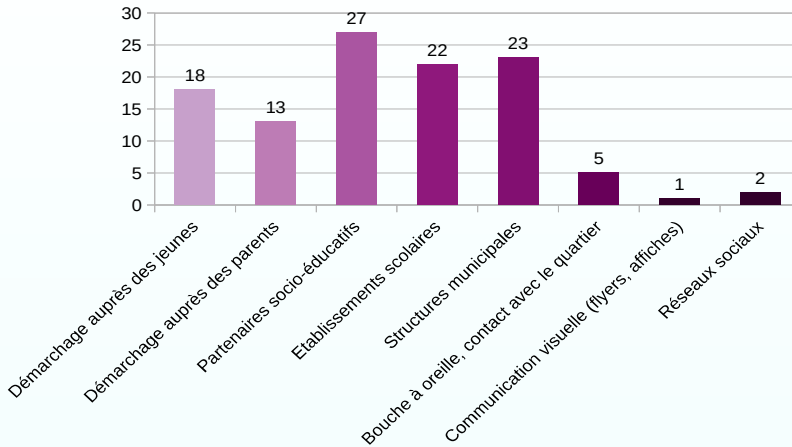
Pour autant, cette mixité n'est pas évidente pour tout le monde, et de nombreuses structures préfèrent ne pas interférer sur la demande de participation aux actions. Ainsi, seulement **52 %** des organismes organisant eux-mêmes le recrutement des jeunes affirment retenir la mixité comme critère de sélection des participants. 1 organisme sur 2, parmi ceux ayant la main sur le recrutement, se désintéresse de la question de la mixité et la laisse s'organiser naturellement.

Parmi les 31 % de structures n'organisant pas elles-mêmes le recrutement des jeunes, **80 %** affirment ne pas imposer la mixité comme critère de sélection au tiers recruteur. La liberté est donc totale, et **la mixité laissée au fruit du hasard**.

Le recrutement des jeunes se fait pourtant pour l'essentiel par l'intermédiaire d'acteurs socio-éducatifs de terrain<sup>11</sup> qui, s'ils ne prennent pas part à la sélection par la structure, contribuent à la diffusion d'informations sur les actions.

11. Les maisons de jeunes, maisons de quartiers, maisons de la culture, centres sociaux...

## Comment faites vous pour capter les publics ?



### PRÉCONISATION N°3

**Intégrer la mixité dans le recrutement des jeunes et/ou intégrer les partenaires de terrain dans la recherche de mixité permettraient d'impulser une meilleure dynamique d'égalité.**

#### Bonne pratique :

Sans forcément opérer une sélection stricte, une option peut être d'inciter à la participation des filles par des démarches pour faciliter leur accès aux activités proposées. Certaines associations sportives prévoient par exemple des tarifs spécifiques pour les filles, comme le club de judo Etoile Sportive de Blanc Mesnil (E.S.B.M). L'E.S.B.M judo propose en effet une cotisation de 120€ au lieu de 155 pour les jeunes filles au-delà de 14 ans environ. Des tarifs famille sont également proposés afin de répondre au problème de budget des familles ne pouvant offrir une activité sportive à l'ensemble de leurs enfants. Dans ces cas-là, les jeunes filles sont souvent lésées au profit de leurs frères. Proposer des tarifs régressifs pour les membres d'une même famille permet de contrer le phénomène de désertification des filles du fait d'un budget trop restreint. Ce système est également utilisé par le club de judo d'Orgemont.

### Bonne pratique :

La Compagnie Tamèrantong, compagnie de théâtre organisant une partie de son action sur la ville de Saint-Denis, impulse la mixité par une politique volontariste de recrutement. Elle s'associe à ses partenaires de terrain (établissements scolaires et autres acteurs du milieu socio-éducatif) pour recruter les jeunes de sa troupe de théâtre. Elle recherche une parité stricte, et sélectionne les jeunes qui lui sont adressés selon un critère de genre mais également selon leur origine sociale et culturelle. La composition des troupes ne se fait effectivement pas uniquement sur le critère de la qualité artistique, mais vise une **représentativité sociale**. La parité se retrouve petit à petit dans tous les actes du quotidien, tous les moments de partage.

## PRÉCONISATION N°4

**Aller chercher les filles, car elles ne sont pas informées<sup>12</sup> des opportunités qui s'offrent à elles en termes d'activités, dans le domaine sportif en particulier. 91,2 % des structures n'organisent pas de démarchage spécifique auprès des jeunes filles pour les inciter à participer aux actions. Pourtant, une démarche proactive à l'égard des filles peut contrer les phénomènes d'auto-censure et les stéréotypes.**

**Une telle démarche existe d'ailleurs au sein de certaines structures, comme l'OMJA. Pour les séjours, une sélection est opérée afin d'offrir aux filles et aux garçons les mêmes chances de participer.**

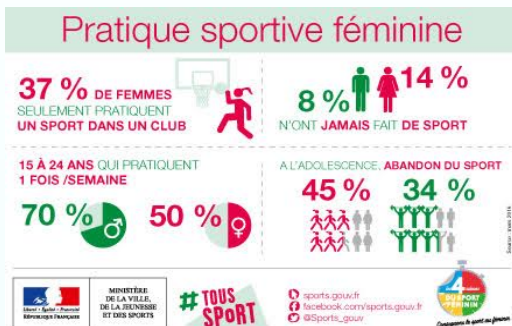
<sup>12</sup> Le manque d'information constitue également l'un des freins à la participation. Aller chercher les filles revient à les informer de leurs possibilités. Elles viendront peut-être ensuite d'elles-mêmes.



## Où sont les filles dans les activités sportives ?

Certes toutes les structures n'ont pas besoin de démarchage spécifique auprès des filles, mais il pourrait être un levier d'action considérable, dans le monde du sport notamment.

Selon les statistiques nationales, près d'une 1 fille sur 2 abandonne son activité physique entre 14 et 20 ans, et seulement 37 % de femmes pratiquent un sport dans un club. Démarcher les filles pour les réintégrer aux activités sportives est essentiel.

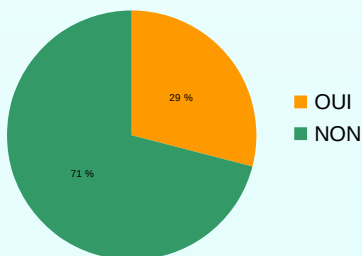


Le décrochage des jeunes, filles comme garçons, se retrouve à la fois dans le sport et dans les activités culturelles. La période de l'adolescence est une période charnière où l'offre d'activité doit se réadapter à un public moins motivé. Les garçons, à la différence des filles, quittent les pratiques encadrées pour réinvestir des espaces publics de loisirs (city stades, skate parcs, et autres terrains de pratique libre pour le sport ; équipements publics consacrés aux pratiques culturelles et artistiques, lieux de la « culture urbaine »...).<sup>14</sup>



## Et le dispositif VVV ?

Organisez-vous un démarchage spécifique auprès des filles ?



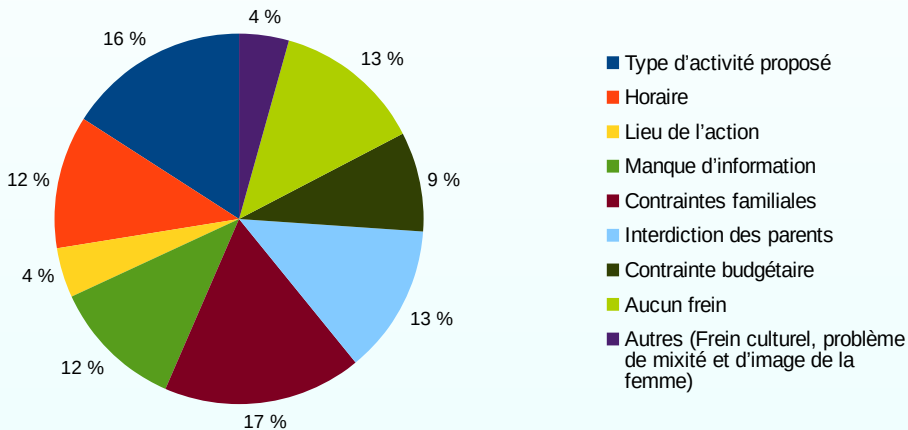
71 % des structures proposant des activités VVV affirment ne pas effectuer de démarchage spécifique auprès des filles. Pourtant, les chiffres de participation révèlent que le dispositif est encore loin de la parité demandée, avec 39 % de filles pour 61 % de garçons. Un démarchage spécifique semble donc d'autant plus important au sein des actions VVV.

14 Maruéjols, E. (2011). La mixité (filles garçons) à l'épreuve des du loisir des jeunes dans trois communes. *Agora débats/jeunesses*. pp.160.

## Freins à la participation aux actions

Le manque de mixité peut en partie s'expliquer par le défaut d'impulsion d'une dynamique égalitaire lors du recrutement des jeunes. Néanmoins, la moindre participation des filles dépend également d'autres facteurs plus complexes.

Freins potentiels à la non-participation des filles ou des garçons à certaines actions



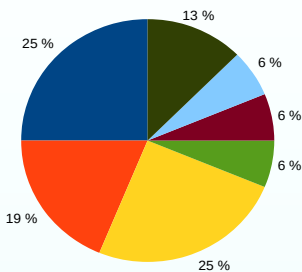
### Les contraintes familiales

L'étude montre que **les contraintes familiales (comprenant garde des frères et sœurs, aide à la maison...)** et **l'interdiction des parents constituent le frein essentiel à la participation des jeunes aux activités proposées par les structures** (respectivement 17 % et 13 % des freins potentiels identifiés, soit 30 % de ces freins au total). Les contraintes familiales sont particulièrement endossées par les jeunes filles<sup>15</sup>. Les parents sont souvent plus stricts avec elles et interdisent davantage la pratique de certaines activités du fait de représentations faussées, d'horaires tardifs, de craintes liées à la réputation. Le milieu familial est donc à prendre en considération pour l'organisation des actions et l'établissement de la mixité. Le dialogue avec les familles semble essentiel.

15 Tlili, H., Delorme, N. (2014). *Pourquoi les jeunes filles ne pratiquent pas d'Activités Physiques et Sportives ? Une Recherche Action dans les Zones Urbaines Sensibles française*. Paris : UFOLEP et Université Paris Descartes. : « les filles doivent souvent s'occuper des petits frères/sœurs et des problèmes qui peuvent arriver à la famille (...) ce qui ne leur permet pas de pratiquer régulièrement [une activité sportive] pendant la semaine ou le week-end » (p.41) ; « c'est obligatoire pour elles d'aider les mères qui sont dans le besoin » (p. 42).



## Quelles sont les contraintes familiales évoquées par les jeunes filles pour expliquer leur non participation ?



- garde des frères et soeurs
- Non-réponses, absences non expliquées, mensonges, manque d'investissement.
- Absence d'autorisation parentale
- injonctions du mari
- personnel encadrant masculin
- obligations scolaires
- la contrainte familiale n'est pas un frein

Les contraintes familiales les plus souvent évoquées par les jeunes filles pour expliquer leur non-participation sont la garde des frères et sœurs et l'absence d'autorisation parentale. Un certain nombre s'absente sans explication, ou par manque d'investissement dans l'activité. D'autres jeunes filles évoquent également les obligations scolaires. Enfin, Le manque de femmes parmi le personnel encadrant masculin peut constituer un frein à la pratique pour certaines filles.

### PRÉCONISATION N°5

**Favoriser le dialogue avec les familles dans les activités proposées aux jeunes, ou organiser des sessions parents-enfants pour les mobiliser dans l'assiduité des jeunes.**

#### Bonne pratique :

La Compagnie Tamèrantong a intégré la relation avec les familles dans le recrutement des jeunes. Les parents sont rencontrés au moment de l'intégration dans la troupe, puis ponctuellement lorsque émergent des réticences de leur part quant à la poursuite de l'activité. Pour les jeunes filles, cela permet de lutter contre les freins culturels liés à l'image du corps, à la représentation sur scène ou le travail dans un univers mixte. Pour les garçons, cela permet de sensibiliser aux stéréotypes. L'essentiel est de mettre en avant les bienfaits de l'activité sur l'enfant, du point de vue de la santé physique et mentale et de l'épanouissement personnel.

## Le type d'activité

Le **type d'activité proposé est le deuxième frein le plus fréquent à la participation aux activités** (16 % de réponses). Quelle en est la raison ? Soit les activités ne s'adressent pas assez aux filles, soit les filles ne se reconnaissent pas assez dans les activités proposées par manque de modèles et/ou de sensibilisation à la participation à ces activités. Les stéréotypes de genre jouent certainement un rôle dans le choix des familles ou des jeunes. Il semble important que les structures en soient conscientes afin d'améliorer la mixité. Elles doivent s'interroger sur le degré d'attractivité des actions selon le sexe des participants. Pour cela la formation des acteurs est primordiale. Or **59 % des structures interrogées affirment ne pas avoir été formées à l'égalité filles-garçons.**

### PRÉCONISATION N°6

---

**La sensibilisation et la formation des acteurs sont primordiales pour faire avancer l'égalité dans les actions en direction des jeunes. L'enjeu est de regarder sa pratique à la lumière des inégalités. Se former à l'égalité filles-garçons permet d'acquérir des connaissances sur le sujet, de revisiter sa pratique professionnelle et de diffuser un discours égalitaire au quotidien. Cela permet d'établir une véritable politique de mixité et d'égal accès aux activités proposées.**

**Un autre volet non négligeable de la formation est celui sur le repérage et la prise en charge des violences sexuelles commises sur les jeunes. 76,5 % des structures interrogées reconnaissent ne pas être formées sur ce sujet. Or les violences sexuelles sont aussi un frein à la participation aux activités.**

### **Bonne pratique :**

Le travail quotidien sur les préjugés, avec établissement de règles de vie favorisant le vivre ensemble, et la diffusion d'un discours égalitaire au quotidien sont autant de pratiques que l'on retrouve au sein de l'OMJA.

### **PRÉCONISATION N°7**

---

**Lutter contre les stéréotypes de genre permet aussi d'améliorer la mixité. Les filles et les garçons se construisent à partir de modèles sociaux les contraignant dans certains comportements que l'on appelle rôles de sexe. Il est nécessaire de déconstruire ces rôles pour favoriser l'égalité participation des filles et des garçons aux activités. L'idée n'est pas de produire de la parité à tout prix, mais d'ouvrir le champ des possibles pour les filles et les garçons qui ne se reconnaissent pas dans les activités qui leur sont socialement attribuées.**

### **PRÉCONISATION N°8**

---

**Favoriser l'émergence d'ambassadrices de la pratique pouvant inspirer d'autres jeunes filles à suivre l'activité.**

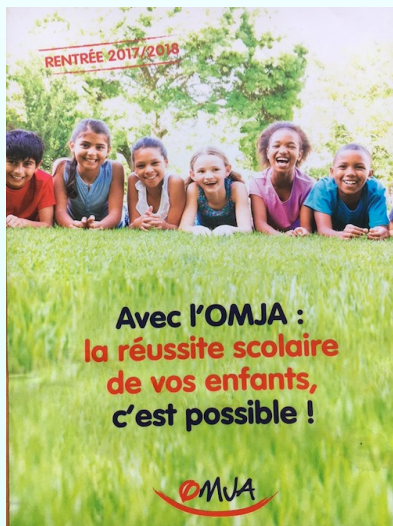


### Bonne pratique :

L'E.S.B.M judo a formé des filles afin qu'elles deviennent des athlètes de haut niveau et constituent des modèles pour les autres membres du club. L'une de ces jeunes filles est aujourd'hui athlète olympique, deux autres ont participé au championnat de France.

## PRÉCONISATION N°9

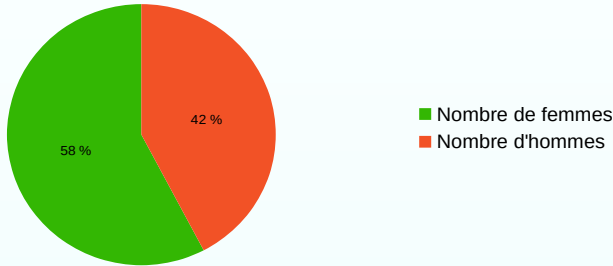
**Avoir une communication non stéréotypée : les visuels doivent tendre vers la neutralité (en ne représentant ni l'un, ni l'autre des deux sexes), ou représenter filles et garçons ensemble pour chaque activité.**



## La composition des équipes d'animation

Au sein des structures ayant répondu à l'enquête, la mixité est bien représentée parmi le personnel des structures, puisque 58 % des encadrants sont des femmes.

Nombre d'hommes et de femmes parmi le personnel des structures (salariés et bénévoles)



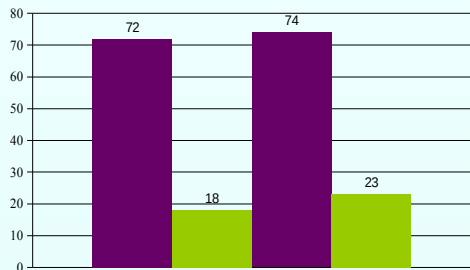
Pourtant, certains parents se plaignent de l'encadrement masculin de certaines activités et refusent que leurs filles participent pour cette raison (voir p.16). Les groupes d'animateurs sont-ils mixtes ou bien les animateurs sont-ils assignés à l'organisation d'activités selon leur sexe ? Il est important de ne pas véhiculer de stéréotypes par la composition-même des équipes d'animation.



### Et le VVV ?

Proportion d'hommes et de femmes ayant été formés à l'égalité femmes-hommes sur l'ensemble des animateurs et animatrices des actions VVV en 2016

- Nombre d'animateurs d'actions VVV en 2016
- Nombre d'hommes formés à l'égalité femmes-hommes
- Nombre d'animatrices d'actions VVV en 2016
- Nombre de femmes formées à l'égalité femmes-hommes



La mixité est respectée dans les équipes des actions VVV puisqu'il y a autant d'animateurs que d'animatrices. Cependant, très peu sont formés à l'égalité filles-garçons, formation nécessaire à la compréhension et à la prise en charge des jeunes filles et de leurs besoins spécifiques.

## **PRÉCONISATION N°10**

---

**La mixité des groupes de participants est renforcée par la mixité des équipes encadrantes, et en particulier celle des équipes d'animation. Les jeunes peuvent avoir besoin de référents du même sexe pour s'identifier à une pratique.**

**Au-delà du recrutement d'autant d'hommes que de femmes, les structures doivent veiller à ne pas recruter que des hommes pour les pratiques traditionnellement masculines ou que des femmes pour les pratiques traditionnellement féminines. Le travail en binôme peut également constituer une solution pour apporter de la mixité, quand cela est possible.**

### **L'horaire de l'activité**

**L'horaire** constitue un troisième frein. Plusieurs structures ont souligné le problème des activités en soirée, auxquelles les filles participaient moins, du fait de contraintes familiales pour la plupart (les parents ne veulent pas que leurs filles sortent le soir, ou ne peuvent pas aller les chercher ; les filles doivent s'occuper des frères et sœurs ou aider la mère ; les filles doivent se consacrer à leur travail scolaire).

## **PRÉCONISATION N°11**

---

**Mettre en place la même activité sur différents créneaux pour permettre aux jeunes de participer à des horaires plus adaptés à leurs contraintes personnelles.**

## La mixité des actions

Sous « **autres** »<sup>16</sup> se cachent les freins dits culturels (notamment tout ce qui touche à la mise en scène du corps des jeunes), et les problèmes de mixité filles-garçons. Par exemple, l'E.S.B.M judo et le club de judo d'Orgemont expliquent que la mixité pose problème aux jeunes filles. Néanmoins, **85,3 % des structures n'ont pas de créneaux non-mixtes**. La plupart des structures considèrent donc qu'il ne s'agit pas là d'une solution pour favoriser le vivre ensemble.

Certaines ont cependant intégré cette option parmi leur offre d'activités. Le club de judo d'Orgemont organise par exemple des « après-midi filles », à raison d'un entraînement par mois consacré uniquement à un public féminin, en partenariat avec d'autres clubs de judo du département. Le directeur du club indique que les jeunes filles sont particulièrement demandeuses de ces demi-journées non-mixtes, où elles se sentent plus libres, phénomène symptomatique du malaise ressenti par les jeunes filles dans la pratique de ce sport (la question du contact physique au judo est souvent problématique à partir de l'adolescence).

### Bonne pratique :

L'OMJA recherche avant tout la mixité, mais certains ateliers restent non-mixtes par respect pour la demande des jeunes de se retrouver entre garçons ou entre filles. Dans ce cas, l'association veille à ce que soit proposé un équivalent pour l'autre sexe : si des filles veulent une activité entre filles, alors les garçons ont droit à une activité entre garçons, et inversement. A cela s'ajoutent des activités mixtes.

La non-mixité n'est donc pas nécessairement une fin en soi, elle peut être intégrée dans une politique plus globale de mixité. Offrir des créneaux non-mixtes peut permettre aux jeunes filles de s'épanouir dans une discipline avant d'être réintégrées dans un groupe avec des garçons. Les activités non-mixtes peuvent également contribuer à rééquilibrer l'offre d'une structure : si des équipes sportives masculines existent au sein d'un club, des équipes féminines devraient également pouvoir voir le jour. Le vivre ensemble peut être promu en parallèle.

16 Voir graphique page 22.

# CONCLUSION

La mixité est souvent présente dans les actions de loisirs des jeunes, mais peu de personnes se demandent à quel point. À partir du moment où filles et garçons participent à une activité, la mixité est perçue comme effective. Pourtant, elle n'est pas toujours si évidente. Edith Maruéjols explique elle-même que l'argumentaire le plus répandu consiste à dire que les filles participent moins car elles préfèrent se consacrer à leurs études, et que cela se confirme par leur réussite scolaire. Pourtant la réalité est plus complexe. Les filles et les garçons participent à des activités différentes du fait de contraintes spécifiques et de stéréotypes ancrés dans leurs mentalités. Il revient aux structures en charge de ces jeunes de leur ouvrir le champ des possibles, et cela passe notamment par la promotion d'une véritable mixité dans leurs activités.

Qu'en est-il des actions VV ? Les statistiques sexuées disponibles mettent en évidence le fait que le critère de mixité filles-garçons, proche de la parité, n'est pas encore effectif. Certes les structures prennent davantage en compte cette demande dans la mise en place de leurs actions, mais un travail de fond reste nécessaire pour attirer des filles et des garçons en proportion similaire. La recherche de parité inhérente au dispositif VV permet de garantir efficacement une meilleure mixité.

La mixité dans les actions jeunesse est encore trop souvent laissée au fruit du hasard. Le manque de réponse aux questionnaires est symptomatique du défaut de prise en compte de cette question. Les actions doivent être davantage analysées à travers le prisme du genre pour évaluer les éventuels freins à la participation des filles ou des garçons. L'État et les collectivités territoriales elles-mêmes se doivent d'être plus exigeantes dans l'obligation de tenue de statistiques sexués, permettant de mesurer l'effectivité de la mixité.

Le manque de considération pour la production de la mixité n'est pas le fait de la négligence des structures. L'absence de formation globale des acteurs limite la compréhension des enjeux liés à la mixité et l'élaboration de stratégies efficaces permettant aux jeunes de participer aux activités qui les intéressent sans réserve. La question qui sous-tend l'étude n'est pas tant celle de la mixité que celle de l'égal accès à ces activités, pour les filles comme pour les garçons.

# COMMENT AMÉLIORER LA MIXITÉ AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE ?

1

**Objectiver la participation des filles et des garçons en tenant des données sexuées de participation aux actions.**

---

**Pourquoi ?**

Les statistiques permettent d'établir un diagnostic de la participation aux actions en fonction du sexe, et donc fournissent un éclairage sur l'orientation à prendre pour impulser davantage d'égalité entre les filles et les garçons.

**Comment faire ?**

En recensant les participants aux actions. Par exemple en faisant signer une fiche de présence à l'entrée, ou en tenant un registre d'inscriptions.

En intégrant ces données sexuées au bilan de l'action.

2

**Organiser un démarchage spécifique à l'égard des filles.**

---

**Pourquoi ?**

Pour contrer les mécanismes d'auto-censure des filles qui ne « s'autorisent » pas certaines activités.

**Comment faire ?**

En allant chercher les participants du groupe minoritaire. Cela peut passer par un démarchage lors d'activités annexes.  
En informant les filles de leurs possibilités.

3

**Intégrer la mixité dans le recrutement des jeunes lors de l'organisation des activités.**

---

**Pourquoi ?**

Mettre en place des stratégies de recrutement permet d'offrir aux filles et aux garçons les mêmes opportunités d'accès aux activités, et donc d'impulser une meilleure dynamique d'égalité.

**Comment faire ?**

En mobilisant des acteurs de terrain (maisons de jeunes, maisons de quartier, centres de loisir...) dans la recherche de mixité.  
En mettant en place une politique volontariste de recrutement des jeunes, par exemple avec des tarifs attractifs pour inciter les filles à participer (la contrainte budgétaire pesant davantage sur les filles que sur les garçons).

## 4

### Favoriser le dialogue avec les familles dans les activités proposées aux jeunes.

---

#### Pourquoi ?

Pour contrer les interdictions parentales ou les contraintes familiales auxquelles sont exposées en priorité les jeunes filles.

#### Comment faire ?

En intégrant les parents dans l'activité de leurs enfants, ce qui leur permet de mieux en comprendre les enjeux et de les accepter davantage. Par exemple par des rencontres individuelles entre les parents et les organisateurs de l'action, ou par des sessions d'activités parents-enfants.

## 5

### Lutter contre les stéréotypes de genre.

---

#### Pourquoi ?

Les filles et les garçons se construisent selon des rôles sociaux de sexe qui déterminent les comportements acceptés et les comportements déviants selon le sexe. Les jeunes s'auto-censurent dans leurs activités du fait de ces modèles sociaux.

#### Comment faire ?

En déconstruisant les modèles pour ouvrir le champ des possibles aux jeunes, et favoriser l'égalité de participation des filles et des garçons aux activités proposées. Il ne s'agit pas de produire de la parité à tout prix, mais de proposer des alternatives aux activités traditionnellement associées aux filles ou aux garçons.

## 6

### Favoriser l'émergence d'ambassadrices de la pratique.

---

#### Pourquoi ?

Pour inciter les filles à s'investir dans une activité. L'inspiration d'un modèle du même sexe est intéressante pour les aider à se projeter.

#### Comment faire ?

En formant des jeunes filles de sa structure pour en faire des athlètes ou des porte-paroles de l'activité.

En valorisant d'autres modèles féminins pratiquant cette discipline.

**7**

## **Former les animateurs à l'égalité filles-garçons et à ses enjeux, et au repérage des violences sexistes et sexuelles.**

---

### **Pourquoi ?**

Se former à l'égalité filles-garçons permet d'acquérir des connaissances sur le sujet, de revisiter sa pratique professionnelle et de diffuser un discours égalitaire au quotidien. Cela permet d'établir une véritable politique de mixité et d'égal accès aux activités proposées.

### **Comment faire ?**

En se tournant vers un organisme dédié.

**8**

## **Veiller à la mixité des équipes encadrantes.**

---

### **Pourquoi ?**

Les jeunes peuvent avoir besoin de référents du même sexe pour s'identifier à une pratique. Les encadrants sont le premier cadre de référence pour une activité.

### **Comment faire ?**

En recrutant autant d'hommes que de femmes, en veillant à ne pas recruter que des hommes pour les pratiques traditionnellement masculines ou que des femmes pour les pratiques traditionnellement féminines ; en valorisant le travail en binôme femme-homme quand cela est possible.

**9**

## **Développer une communication non stéréotypée.**

---

### **Pourquoi ?**

Les jeunes filles et les jeunes garçons sont influencés par les images véhiculées dans les médias. Il en est de même avec les supports de communication de la structure. Une communication mettant en scène les filles et les garçons dans les mêmes activités leur permet de se projeter et de s'investir dans ces disciplines.

### **Comment faire ?**

En représentant la mixité dans les activités ou en adoptant des visuels neutres, ne représentant ni une fille, ni un garçon.



**10**

## **Adapter les activités aux contraintes horaires spécifiques rencontrées par les jeunes.**

---

### **Pourquoi ?**

En raison de contraintes familiales et sécuritaires, les filles participent moins aux activités en soirée.

### **Comment faire ?**

Proposer plusieurs créneaux horaires pour une même activité. Adapter le planning au regard de la participation ou de la non-participation des filles.

**11**

## **Prévoir des activités adaptées au public 19-25 ans, en prenant en compte leurs contraintes spécifiques.**

---

### **Pourquoi ?**

Les jeunes de 18 à 25 ans sont un public à conquérir. En Seine-Saint-Denis, la part des jeunes non insérés est de 28 %. Les jeunes 18-25 sont donc un public à intégrer dans les actions locales, notamment en matière d'insertion et d'éducation.

### **Comment faire ?**

En proposant des activités sur des créneaux horaires conciliables avec les vies professionnelle et familiale.

## **RÉDACTION**

Romane Parent de Curzon – Service civique auprès de la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de Seine-Saint-Denis

## **DIRECTION**

Claire Vercken – Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

Alexandre Martinet – Directeur Départemental de la Cohésion Sociale

Alain Kurkdjian – Directeur Adjoint de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

## **CONCEPTION ET MAQUETTAGE**

Romane Parent de Curzon

## **IMPRESSION**

Préfecture de Seine-Saint-Denis

**Mars 2018**

# Tour de France de l'égalité femmes/hommes.



**Égalité  
femmes/hommes.**  
**Une bonne fois  
pour toutes.**

#FranceEgalité